

ALTERNATIVES WALLONNES AUX PESTICIDES CONVENTIONNELS

Publié le 23 octobre 2026



par Christian Du Brulle

L'[ABIM \(Annual Biocontrol Industries Meeting\)](#), le grand rendez-vous international des industries du biocontrôle à Bâle (Suisse), n'a pas été boudé par les acteurs wallons du secteur. Champignons, huiles essentielles, molécules biosourcées : leurs innovations promettent de réduire la dépendance aux pesticides conventionnels. Dans les allées, les chercheurs croisent les industriels, les distributeurs rencontrent les jeunes pousses et les investisseurs prennent le pouls d'un secteur en pleine évolution. L'enjeu ? Trouver des moyens de protéger ou d'améliorer les cultures tout en réduisant la dépendance aux produits phytosanitaires conventionnels.

Cette année, une douzaine d'entreprises wallonnes participaient au salon, dont huit comme co-exposantes, dans le cadre d'une démarche collective portée par [Wagralim](#), le pôle de compétitivité wallon de l'agroalimentaire, avec le soutien de l'[Agence wallonne à l'exportation et aux investissements étrangers \(AWEX\)](#). Derrière ces entreprises, on retrouve un même objectif. Elles sont à Bâle pour transformer des découvertes scientifiques en solutions concrètes pour les agriculteurs, puis pour conquérir des marchés internationaux.

« Les entreprises manquaient de moyens pour se faire connaître individuellement à l'étranger », explique Yuan Chai, International & European Affairs manager, chez Wagralim. « Lancée il y a plus de cinq ans, la démarche collective permet de mutualiser les coûts, de gagner en visibilité et de nouer des contacts avec des partenaires importants. » Car dans ce secteur, une innovation prometteuse ne suffit pas. Il faut démontrer son efficacité, obtenir les autorisations nécessaires et trouver les moyens de la produire et de la commercialiser à grande échelle.

Des champignons pour réveiller les défenses des plantes

Parmi les acteurs de cet écosystème, [KitoZyme](#), une société basée à Herstal, disposait de son

propre stand à l'ABIM. Cette entreprise, créée il y a 25 ans, développe des solutions à base de chitosan, un biopolymère généralement extrait de la carapace de crustacés. Le composé de KitoZyme est cependant produit à partir de champignons (*Aspergillus niger*).

« Le chitosan est multifonctionnel. Tout dépend de la manière dont on l'utilise, du moment de l'application et de la dose », explique Guillaume Deleixhe, responsable des activités agricoles et œnologiques de l'entreprise.

« En agriculture, cette substance stimule les mécanismes naturels de défense des plantes », précise-t-il. « Au lieu de chercher uniquement à détruire un agent pathogène, on aide le végétal à mieux se défendre. »

En viticulture, les solutions commercialisées sont notamment utilisées contre l'oïdium et peuvent contribuer à la lutte contre le mildiou et le botrytis, trois maladies bien connues des viticulteurs. Elles peuvent aussi participer à la réduction de certains traitements conventionnels, notamment ceux à base de cuivre.

Mais Guillaume Deleixhe insiste sur un point. « Le biocontrôle ne consiste pas à remplacer systématiquement un bidon de produit chimique de synthèse par un bidon d'origine biologique. Face à un problème, il y a souvent plusieurs choses à mettre en place, et les solutions de biocontrôle font partie de l'arsenal », dit-il.

Observer davantage les parcelles, anticiper les maladies, choisir le bon moment pour intervenir et combiner plusieurs méthodes... Cette approche suppose de faire évoluer les pratiques agricoles. Une transition qui demande du temps, de l'accompagnement et de nouvelles connaissances.

Des huiles essentielles contre les herbes indésirables

Autre exemple wallon en vitrine et autre piste scientifique : [Apeo](#), une jeune entreprise issue de recherches menées à Gembloux (Université de Liège). Fondée en janvier 2021, elle développe des [herbicides biosourcés à partir d'huiles essentielles](#).

« On s'est aperçu que certaines huiles essentielles étaient extrêmement toxiques pour les plantes. D'où l'idée de développer des herbicides », détaille Haïssam Jijakli, le professeur de Gembloux Agro Bio-tech qui est à l'origine du projet.

Les formulations développées sont 100 % naturelles et biosourcées. Leur mode d'action est celui d'un herbicide de contact non sélectif. Elles peuvent détruire de nombreuses plantes : pissenlits, orties ou chardons. La différence avec le glyphosate tient notamment à son mode d'action. Le produit biosourcé ne migre pas jusqu'aux racines. Il doit donc être appliqué sur des plantes encore jeunes, avant que leurs réserves souterraines ne leur permettent de repousser. Autre caractéristique : une dégradation rapide, avec un temps de demi-vie annoncé de 24 heures, qui peut être encore plus court dans certaines conditions.

Pour Apeo, la première étape est le marché du jardinage destiné aux particuliers. Les dossiers d'autorisation ont été déposés en Europe et aux États-Unis en juillet 2024, avec un objectif d'autorisation européenne dans les années qui viennent. Cet exemple illustre un des défis des jeunes entreprises de biosolutions. Leur innovation peut être prometteuse sur le plan scientifique sans être immédiatement disponible pour les utilisateurs.

Préparer les cultures à la sécheresse

Le pari de [Fytoko](#), entreprise belge fondée en 2014 et basée à Louvain-la-Neuve, avec une unité de production à Mons, est de renforcer les capacités naturelles des cultures face à des conditions climatiques difficiles.

Sa technologie repose sur une molécule issue d'un coproduit du blé, l'endocarpe, transformé grâce à la chimie verte. Appliquée aux plantes, elle active des mécanismes de protection contre le stress

hydrique et les fortes chaleurs. L'idée est de préparer la culture avant que la sécheresse et la chaleur ne surviennent.

« On part de monomères biosourcés, extraits des plantes, que l'on transforme pour recréer de nouvelles molécules ayant une activité sur les plantes », explique Guillaume Wégria, directeur et cofondateur de l'entreprise.

Fyteko commercialise notamment un traitement à appliquer directement sur les jeunes pousses. La concentration du produit (à diluer avant l'emploi) permet d'utiliser seulement quelques grammes d'ingrédient actif par hectare. Pour accélérer son développement, Fyteko prépare une collaboration avec Certis Belchim, distributeur européen de produits de protection des cultures et de biosolutions. L'objectif est de profiter de son réseau commercial et de son expertise locale pour faciliter l'accès à de nouveaux marchés.

L'Europe, en retard sur le rythme de l'innovation ?

Ces entreprises s'inscrivent dans un mouvement international plus large. En Europe, le biocontrôle prend progressivement de l'importance dans les stratégies de protection intégrée des cultures, qui combinent prévention, surveillance et différentes méthodes de lutte. L'objectif n'est pas nécessairement de supprimer tous les pesticides conventionnels, mais de diversifier les moyens d'action et de réduire leur utilisation lorsque d'autres solutions efficaces existent.

Le développement du marché reste toutefois freiné par une difficulté majeure. Les procédures d'autorisation sont longues. En Europe, les substances actives et les produits phytosanitaires sont soumis à un cadre réglementaire strict, destiné à protéger la santé humaine et l'environnement. Les dossiers doivent apporter des preuves scientifiques suffisantes sur leur efficacité et leurs risques. C'est indispensable, mais les démarches peuvent devenir particulièrement lourdes pour les petites entreprises.

« Le principal frein au développement reste l'homologation des produits », confirme Guillaume Deleixhe (KitoZyme). Pour certaines substances actives, les délais peuvent atteindre dix à quinze ans. Le processus mobilise des études coûteuses et des ressources financières importantes, alors que les entreprises doivent continuer à financer leur recherche et à préparer leur future production.

Le cas de [Biocsol](#), spin-off de l'UCLouvain, illustre cette course de fond. Elle travaille sur des métabolites produits par des micro-organismes pour lutter notamment contre le mildiou de la pomme de terre. Plutôt que d'appliquer directement les micro-organismes, l'entreprise récupère les substances qu'ils produisent grâce à de la fermentation de précision. Constituée fin 2023, elle a levé 10 millions d'euros fin 2024 afin de poursuivre le développement de ses solutions. Ses premiers dossiers réglementaires européens sont attendus entre fin 2027 et la moitié de l'année 2028. Si les délais actuels restent inchangés, une commercialisation dans l'Union pourrait intervenir vers 2034-2035.

Face à ce constat, l'initiative européenne dite « Omnibus » envisage d'accélérer les procédures pour les produits de biocontrôle. Parmi les pistes avancées figurent un traitement prioritaire des dossiers, des autorisations provisoires après une première évaluation nationale et une approche simplifiée pour faciliter les autorisations dans les différentes zones de l'Union. L'objectif affiché est de ramener certains délais à trois ou quatre ans, voire moins dans certains cas. Il s'agit toutefois d'une réforme envisagée, et non d'une garantie que tous les produits seront autorisés plus rapidement. Les exigences scientifiques en matière de sécurité restent, en effet, centrales.